



CABINET
Service communication

jeudi 12 mai 2016

Comité local de l'habitat en préfecture Signature de 10 nouveaux contrats de mixité sociale avec les maires des Bouches-du-Rhône

Stéphane BOUILLON, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, a présidé, le mardi 10 mai 2016, le Comité local de l'habitat^(*) en présence de nombreux maires du département, de représentants de collectivités territoriales et des bailleurs sociaux, des services de l'État concernés, des deux agences d'urbanisme du département ainsi que de l'agence départementale d'information sur le logement.

BILAN DE LA PRODUCTION 2015 : 3851 logements sociaux

Lors de cette troisième réunion, les débats ont porté sur les dynamiques du logement social dans le département, notamment en matière de demande locative sociale. Un premier bilan de la production 2015 en matière de logement locatif social a été présenté. Avec près de 3851 logements locatifs sociaux financés cette année contre 2894 en 2014, l'ensemble des acteurs de la chaîne de production du logement ont atteint un résultat important, en progression de 14 %

Mme Arlette Fructus, Vice-Présidente déléguée au logement et à la politique de la ville de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a présenté les échéances importantes qui attendent la nouvelle métropole, désormais seule compétente sur son territoire en matière de politique locale de l'habitat et en matière de rénovation urbaine.

12 Contrats de Mixité Sociale déjà signés dans les Bouches-du-Rhône

Pour clore le CLH, le préfet a signé 10 contrats de mixité sociale (CMS) avec les maires d'Auriol, de Plan de Cuques, de La Bouilladisse, de Roquefort la Bédoule, de Cassis, de Peypin, de Noves, de Cabannes, de Tarascon et de Gréasque. Ces 10 nouveaux CMS complètent les 2 CMS des communes de Lançon de Provence et de Châteaurenard qui avaient été signés avec le préfet au premier trimestre 2016.

De nouveaux contrats de mixité sociale sont en passe d'être signés avec 22 autres communes pour lesquels un état des lieux a été présenté. Les travaux se poursuivent jusqu'à la fin du mois de juin pour d'autres communes. Ce bilan d'étape a permis de constater une nette progression des rythmes de production de logements locatifs sociaux pour les communes concernées, élément positif dont le Préfet et les membres du CLH se sont félicités .

() Le Comité Local de l'Habitat (CLH) est une instance mise en place en mai 2014 pour être un lieu de concertation, d'échanges et de débats entre les différents partenaires locaux de l'habitat (État, bailleurs sociaux, partenaires financiers, collectivités locales, etc...) mais aussi comme un lieu de connaissance et de réflexion, basé sur l'observation du marché de l'habitat.*